



Envie
d'Agir!

Bénévolat dans le Pays de Gex

De nombreux Gessiens souhaitent se mobiliser, s'engager dans une action qui ait un sens et une utilité pour les autres, mais peinent à trouver un relais pour réaliser ces aspirations.

C'est pourquoi, le Centre du Volontariat et la commission des affaires sociales et de la solidarité de la Communauté de communes ont décidé d'unir leurs forces pour promouvoir le bénévolat dans le Pays de Gex.



Virginie, 29 ans, chargée de communication à Ferney-Voltaire, aide les jeunes à faire leurs devoirs en soirée à Gex

Virginie Boisard, 29 ans, était à la recherche d'un emploi lorsqu'elle s'est engagée dans l'association d'aide aux devoirs - animation de quartiers, à Gex :

" J'avais toujours eu envie de faire du soutien scolaire et pour une fois, j'avais du temps à consacrer. La Mairie m'a fourni une brochure avec toutes les associations existant à Gex, j'ai vite trouvé mon bonheur. "

Aujourd'hui, Virginie travaille à temps complet, ce qui ne l'empêche pas de continuer à donner de son temps à l'association. " C'est juste une question d'organisation. J'éprouve beaucoup de plaisir à retrouver les enfants le lundi soir. En plus, ils comprennent très bien qu'on leur fait cadeau de ce temps, en bref, qu'on est bénévole ".
Pas question pour Virginie de manquer un seul de ces rendez-vous.

" Notre but, explique Pierre Battut, responsable de l'association, est certes d'aider ces enfants à progresser à l'école. Mais c'est aussi de faire en sorte que nos bénévoles se sentent bien lorsqu'ils viennent ici. Ils ne sont pas là simplement parce qu'on a besoin d'eux ".

Altruisme, disponibilité, constance : telles sont les vertus du bénévole

Le Pays de Gex accueille une cinquantaine d'associations de solidarité: soutien scolaire, aide aux démunis, aux personnes âgées ou handicapées... Autant d'opportunités de se rendre utile. Mais attention, mieux vaut commencer modestement :
" On demande au bénévole qui s'engage dans notre association, de se tenir à son engagement. On a besoin de constance dans ce type d'activité ".

Etre bénévole, c'est donner un peu et recevoir beaucoup

L'engagement bénévole doit permettre à chacun d'y trouver son compte.

" Les enfants nous font souvent des dessins pour nous remercier du temps qu'on a passé avec eux. Ils sont reconnaissants à leur façon de l'aide qu'on leur apporte. Je suis contente de leur être utile, j'ai l'impression de leur apporter un savoir qu'ils n'ont pas, et peut-être aussi une écoute qu'ils ne trouvent pas de la même façon chez eux ou à l'école ".

Etre bénévole ne doit pas être vécu comme une charge, ni comme une action gratuite. C'est une action qui donne du sens, c'est une démarche vers l'autre qui épanouit.
Il existe plusieurs types de bénévolat dans le domaine de la solidarité.

M. Hayotte, a choisi d'oeuvrer au service des personnes démunies. Aujourd'hui Président de l'association "Equipe d'entraide" qui existe depuis plus de 20 ans, il nous raconte son parcours : *"tout d'abord, il faut un état d'esprit pour commencer à faire du bénévolat. J'ai toujours été très sensible aux difficultés des enfants qui apprennent à lire. J'ai donc commencé à aider les enfants à faire leurs devoirs. D'après les institutrices, mes élèves qui étaient en CP et CE1, n'ouvraient pas leur cartable le soir si je n'étais pas là !"*

Plus tard, M. Hayotte a été élu aux affaires sociales de la Communauté de communes du Pays de Gex, ce qui lui a permis de faire le tour de toutes les associations caritatives et de les recenser. *"Interloqué par le problème des personnes âgées, j'ai pu participer à la mise en place du dossier du CLIC " (Centre Local d'information et de coordination gérontologique).*

Avant de prendre la décision de s'investir, il faut avoir un peu de cœur et que l'envie soit forte

A St-Genis-Pouilly, il s'engage dans l'association Equipe d'entraide. *"Ma femme faisait déjà partie de l'association et c'est elle qui gérait le ramassage des meubles. La présidente de l'association qui était en poste depuis quelques années souhaitait se retirer. On m'a donc proposé de devenir président de l'association".*

Après avoir mûrement réfléchi, M. Hayotte a accepté. *"Sachant que c'est une association sérieuse avec uniquement des bénévoles et aucun salarié, je me suis engagé. Avant de prendre la décision de s'investir, il faut tout de même avoir un peu de cœur et que l'envie soit forte."*

Une fois engagé, M. Hayotte nous rappelle qu'il faut être disponible et avoir la volonté de continuer : *" Personnellement, je suis disponible étant donné que je suis retraité. Il faut juste bien organiser son agenda pour faire passer son activité de bénévole en premier ; et je m'arrange toujours bien.*

Ma satisfaction personnelle va vers ceux que j'ai aidés ; les gens qui sont dans le plus grand besoin. C'est propre à tous les bénévoles de notre association. "

Les droits du bénévole

Si vous êtes bénévole :

- vous ne percevez pas de rémunération,
 - vous pouvez être dédommagé des frais liés à votre activité bénévole (déplacement, achat de matériel...)
 - vous n'êtes soumis à aucune subordination juridique.
- Cela signifie par exemple, que vous ne pouvez pas être sanctionné, vous pouvez refuser une mission ou mettre un terme à votre activité quand vous le désirez.

Le foyer des Berges du Lion, à Ornex existe depuis, bientôt 7 ans. Il accueille 12 personnes âgées indépendantes autour desquelles gravite une équipe de 4 à 6 bénévoles.

Isma Jouini, "Maîtresse de Maison" du foyer, nous en décrit le fonctionnement.

Le projet des Berges du Lion l'a tout de suite enthousiasmée : *" les résidents ont leur propre appartement, leur mobilier, leurs animaux domestiques. La salle commune de repas ne manque ni de chaleur ni de convivialité."*

Implanté parmi d'autres immeubles, le foyer est loin d'être isolé et les rapports de voisinage sont excellents. *"Ce mode d'hébergement respecte l'intimité de chacun et notre présence les rassure."*

Ce sont les qualités relationnelles des bénévoles qui créent l'ambiance du foyer

La bonne ambiance du foyer amène à chaque instant bonheur et gaieté dans ce petit nid familial.

Aidée par les bénévoles de l'association, Isma ne compte plus ses heures passées auprès des résidents.

Malgré les vacances estivales, elle n'a pas hésité à venir chaque jour au foyer, *"ce sont des personnes à forte sensibilité", nous explique t-elle, "et la moindre absence se ressent au sein du groupe"*. Chaque bénévole et chaque employé en fait toujours plus, ce sont les qualités relationnelles avec les personnes âgées qui créent une

harmonie, un bien être entre tous les membres du foyer. Les aînés ont énormément de choses à apprendre aux plus jeunes ; un immense vécu et une grande richesse qui tombent parfois dans l'oubli et qui, grâce au foyer, rejaillissent de leur mémoire.

Les bénévoles, pour Isma Jouini, sont des personnes capables de donner sans compter : *"le bénévolat, c'est un investissement humain, un don véritable de sa personne"*.

Isma Jouini, responsable des bénévoles et M.Vital-Durand, Président de l'association (à gauche), entourés des résidents du foyer





Bénévolat :

les bonnes questions à se poser avant de s'engager

A quelle cause voulez-vous consacrer votre énergie et votre temps? Avant de s'engager, il est indispensable de se poser quelques questions. Que vous vouliez distribuer des repas à Gex, donner des cours de soutien scolaire à Ferney ou rendre visite à des personnes âgées à Challex, il ne faut pas se lancer les yeux fermés.

Dans quels domaines ai-je envie de m'engager? Quelle cause ai-je envie de servir?

Il n'y a rien de plus louable que de vouloir donner de son temps pour une bonne cause. Oui mais, voilà: quelle est VOTRE bonne cause ?

Si vous n'avez aucune expérience de la vie associative, commencez par une activité de visite à domicile ou de soutien scolaire, plus gratifiante à court terme et moins stressante qu'une activité dans le domaine de la réinsertion ou de la drogue.

Attention aux incompatibilités ! S'investir sans avoir clairement identifié le but de l'association et son fonctionnement peut vous conduire à de grosses désillusions, voire vous enlever toute envie de vous engager à nouveau.

Combien de temps ai-je envie d'y consacrer? Quelles sont mes disponibilités ?

Vous débordez de volonté et vous voulez donner de votre temps. Il est préférable de commencer modestement, il vous sera ainsi plus facile de tenir votre engagement. Par exemple, deux heures par semaine. A l'usage, vous verrez si cela vous convient.

Quelles sont mes compétences et qu'ai-je envie de faire? Ai-je les qualités requises ?

Vous sentez le besoin de vous intégrer dans la vie associative pour transmettre votre expérience, vos compétences, votre savoir-faire ou votre équilibre à ceux qui en ont besoin.

Tout le monde a quelque chose à transmettre. Certains domaines comme la solidarité avec les plus démunis nécessitent une très grande force psychologique, car les personnes rencontrées sont généralement confrontées à de grosses difficultés. Assurez-vous d'avoir les qualités requises pour la mission que vous choisissez.

Ai-je envie d'agir sur le terrain ou dans un bureau? En équipe ou seul(e) ?

Aider l'autre peut se traduire par deux types d'action : sur le terrain ou encore dans un cadre plus administratif de l'association. Les organismes ont souvent besoin des deux sortes de bénévoles. A vous de voir quel est l'engagement qui vous correspond le mieux. Le bénévolat nécessite aussi d'entreprendre un travail sur soi et accepter de remettre en cause ses opinions.

Suis-je assez fort(e) pour supporter cet engagement ?

Etre bénévole ne doit en aucun cas devenir une contrainte. Assurez vous que votre engagement ne déborde pas sur votre vie. En effet, lorsque l'on prend un engagement dans une association, les gens comptent réellement sur nous, et il faut s'y tenir. Il ne faut pas hésiter à faire part de vos doutes au responsable de votre association qui vous aidera à adapter votre planning, voire à l'alléger.

Peut-on être demandeur d'emploi et bénévole ?

Théoriquement, oui, mais cela peut présenter des risques : suspension des indemnités et radiation de l'ANPE... Les Assedic peuvent vous reprocher de consacrer votre temps à l'activité bénévole plutôt qu'à la recherche d'emploi. Sachez que la loi de lutte contre l'exclusion indique que : tout demandeur d'emploi peut désormais exercer une activité bénévole, sans perdre ses indemnités de chômage, à condition qu'il continue de rechercher un emploi.

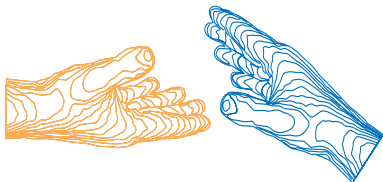
Le bénévolat

Engagement dans une action pour une personne ou un organisme, sans être rémunéré et sans aucune obligation.

Le statut de bénévole n'existe pas à ce jour. Toutefois, des dispositions ont été prises par les pouvoirs publics vers la reconnaissance des activités bénévoles.

Une fois que vous avez répondu à ces questions, vous pouvez passer à l'étape supérieure : trouver des projets qui vous correspondent. Pour cela, vous pouvez contacter le **Centre du Volontariat** (cf. coordonnées en page 4) qui vous aidera à trouver l'activité bénévole qui vous convient le mieux : visite à des personnes malades, soutien scolaire, réinsertion, humanitaire... Autant de secteurs où l'on peut avoir besoin de vous. Il suffit de trouver la bonne adéquation.

Il ne vous reste plus qu'à contacter les organismes et leur proposer votre candidature.



Le Centre du Volontariat à Ferney-Voltaire

Les 26 mairies du Pays de Gex, petites ou grandes, mettent à votre disposition les coordonnées d'associations locales qui peuvent avoir besoin de vous.

Le bouche à oreille fonctionne aussi très bien, à la sortie des écoles, dans les clubs d'ainés, des proches vous parleront sans doute de leur engagement auprès de telle ou telle association. De nombreuses personnes deviennent bénévoles de cette manière.

Vous pouvez aussi vous adresser au **Centre du Volontariat du Pays de Gex**, à Ferney-Voltaire qui vous aidera à trouver l'association proche de chez vous dans laquelle vous pourrez vous rendre utile.

Centre du Volontariat du Pays de Gex

Responsables : Mme Bidet et Mme Montassier
Maison St Pierre
9 rue de Genève
01 210 Ferney-Voltaire
Permanence chaque mardi de 16h à 18h

e-mail : antenne.ferney@laposte.net

Téléphone : 04.50.40.17.13

N'hésitez pas à laisser un message,
nous vous rappellerons



AVIS AUX BONNES VOLONTES

Les Restos du Coeur du Pays de Gex organisent une journée de collecte de denrées dans toutes les grandes surfaces le **samedi 20 novembre 2004**.

L'association a encore plus besoin de vous avant les grands froids de l'hiver.

Contactez M. Dépierre
au 04 50 42 20 99

La Croix Rouge organise le **26 et 27 novembre 2004** en partenariat avec la Banque Alimentaire de l'Ain, deux journées de collecte alimentaire dans les grandes surfaces du Pays de Gex. Pour cette occasion, l'association a besoin d'encore plus de bénévoles.

Contactez la Présidente
au 04 50 28 02 83

L'association **ECLAT** a besoin de bénévoles pour les transports deux fois par semaine et d'accompagnateurs des personnes handicapées pour les sorties.

Contactez l'association
ECLAT
au 04 50 42 28 05

Le Forum Solidarité aura lieu le **mardi 5 octobre 2004** au Lycée International de Ferney-Voltaire.

Une bonne occasion d'entendre les témoignages de bénévoles et de s'inscrire dans une association solidaire !

Infos au 04 50 42 65 00
ou info@cc-pays-de-gex.fr